

Les conditions de l'autonomie

A l'observation on ne peut qu'être fasciné par l'obstination des sociétés à choisir des solutions coûteuses pour tenter de résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées. Sans que pour autant les résultats atteints soient très satisfaisants.

Une récente information illustre bien ce phénomène. Une entreprise alémanique — Orfa — rachetée par Migros, fabrique des installations de recyclage des déchets; un système de triage des ordures, simple et favorable à l'environnement, permet de produire des fibres organiques à partir desquelles il est possible de fabriquer de l'engrais, du compost et du combustible. Mais ce système rencontre peu d'intérêt de la part des communes, soucieuses d'abord d'alimenter les usines d'incinération surdimensionnées qu'elles ont mises en place. Et l'on va continuer à détruire des matières premières parfaitement réutilisables tout en chargeant l'atmosphère de produits hautement toxiques; au mieux, on installera à grands frais des dispositifs de nettoyage des fumées — une dépense estimée à 250 millions de francs pour la Suisse. Absurde.

Même absurdité dans la manière dont nous gérons l'épuration des eaux. La collecte obligatoire des eaux usées dans un réseau de tuyaux vers des usines de traitement a déjà exigé des investissements de plusieurs milliards. Avec des résultats très mitigés et l'obligation d'investir encore pour répondre aux nouvelles formes de pollution.

Absurdité toujours pour ce qui est de la production d'énergie. Sous prétexte d'indépendance, nous avons opté pour des centrales nucléaires, mégasystèmes qui fragilisent notre approvisionnement — une panne peut se révéler catastrophique — et dont

la construction draine une part importante de nos ressources.

Trois domaines, un même type de solution, centralisé, coûteux. Tellement coûteux qu'il empêche sa propre remise en question et l'émergence de moyens alternatifs. La logique de l'usine d'incinération comme celle de la station d'épuration, c'est de tourner à plein régime. La rationalité particulière d'une centrale nucléaire, c'est de multiplier les dépendances — chauffage à distance et électrique. Ce qui au départ était présenté comme la solution rationnelle se révèle de plus en plus comme un but en soi, un outil qui possède sa finalité propre: il ne s'agit pas tant en priorité d'épurer les eaux, d'éliminer les ordures ou de favoriser un usage économe de l'énergie, mais de monopoliser, voire même de susciter les effets qu'on est chargé d'éliminer. Pour que la machine tourne. Perversion de l'intention affichée, soigneusement entretenue par des professionnels qui y trouvent leur intérêt.

Il est de mode aujourd'hui de ne jurer que par la flexibilité. Flexibilité des travailleurs s'entend, qui devraient comprendre la nécessité de s'adapter — horaires, salaires, mobilité géographique — aux exigences économiques et technologiques. Il est par contre peu question de la flexibilité des outils, des moyens d'action mis en œuvre par les collectivités pour accomplir leur politiques. Par leurs interventions multiples, ces collectivités ont l'ambition de modeler l'évolution de la société. Avec des risques d'erreur qui sont à la mesure de cette ambition. D'où la nécessité, qui paraît évidente, d'agir de manière économique — au sens étymologique du terme, en épargnant les ressources — et en favorisant la multiplicité des solutions. En procédant par essai et en corrigeant les erreurs. Une manière de répartir les risques, de se donner les moyens de réagir rapidement, bref de créer les conditions de l'autonomie.

J. D.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 809 27 février 1986

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 55 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Jacques Guyaz

L'invité de DP:
Philippe Bois

809

REVENUS CANTONAUX

Les battants et les loueurs de boîtes aux lettres

La comptabilité nationale recense l'ensemble des revenus du pays et ses composants majeurs, à savoir la rémunération des salariés, le revenu des indépendants et le revenu des entreprises ou de la propriété.

Ces données sont ventilées aussi entre tous les cantons, et déterminent alors un revenu cantonal. Les calculs sont rigoureux. Le total des revenus cantonaux correspond au revenu national.

On dispose de la sorte d'un outil fiable pour comparer les sources cantonales de revenus, leurs variations, leurs disparités.

Une fois de plus¹, les différences de poids (économique) sont relevées. Zurich qui, à lui seul, fait le 21,4% du revenu national pèse 129 fois plus que Appenzell Rhodes-Intérieures! On sait aussi que quatre cantons représentent à eux seuls la moitié du revenu global, soit Zurich, Berne, Vaud et Genève; 49,7% à eux quatre. Perspective un peu déformante, d'ailleurs, car Vaud et Genève réunis font à peine plus que Berne et beaucoup moins que Zurich: 15,3% contre 21,4%.

DOMICILES DOCILES

Plus riche d'enseignement est la comparaison entre les sources cantonales de revenu, la référence étant la moyenne nationale.

En ce qui concerne les revenus de l'entreprise et de la propriété, les cantons que l'Office fédéral de statistique appelle très officiellement les «cantons domiciles» (faiblement industrialisés, mais accueillant pour les holdings, les fondations, les sociétés boîtes aux lettres, grâce à un tarif fiscal défiant toute surenchère même internationale), les domiciles atteignent des taux indécents.

En effet, la moyenne suisse est de 21,2% du revenu cantonal. Zurich n'est pas loin de cette moyenne,

malgré sa richesse bancaire et industrielle (24,2%). Mais que penser alors de Zoug, 48,6% du revenu cantonal, de Glaris, 37,1%, de Nidwald, 28%? En fait, c'est un dumping fiscal qui assure, seul, à ces cantons de telles ressources; aucune vertu liée au triomphe des qualités d'entreprise. Une simple décision étatique, une volonté de sous-enchère. C'est ainsi que sont comptabilisés sur Zoug-domicile 1,7 milliard de revenus des entreprises et de la propriété, trois fois plus que pour Neuchâtel-l'industriel, huit fois plus que pour le Jura.

ET LES INDÉPENDANTS! ET LES SALARIÉS?

On imaginerait volontiers que dans les cantons riches la part des indépendants est importante: concentration des professions libérales dans les grands centres, multiplication des professions liées au tertiaire (publicité, presse, management, etc.). Erreur.

Les indépendants du tertiaire (professions libérales exceptées) doivent être le plus souvent des salariés, salariés de leur propre société! Et les gros bataillons des indépendants demeurent les «primaires», agriculteurs ou viticulteurs.

Les cantons où le revenu des indépendants est le plus important par rapport à l'ensemble des ressources cantonales sont des cantons faibles, soit:

Appenzell Rh. Int.	31 %
Valais	19,8%
Jura	19,7%
Obwald	19 %
Uri	14,5%
Fribourg	14,5%

La moyenne suisse est de 10,9%. Sont en dessous de cette moyenne: des cantons ville (Bâle-Ville, 3,5%; Genève, malgré ses vins!, 9,6%) ou des cantons riches (Zurich, 7,8%) ou des cantons très industrialisés (Argovie, 9,4%).

La rétribution des salariés, à elle seule, constitue les deux tiers des revenus cantonaux. Moyenne suisse, 67,9%.

Ce poste permet d'observer de près l'importance de la crise dans les cantons horlogers. Car la masse salariale reflète non seulement l'évolution des salaires, mais aussi le nombre de salariés en activité.

Une comparaison entre les cantons romands est, à cet égard, significative.

Rémunération des salariés. Variation d'une année à l'autre en pour-cent

Cantons	1982	1983	1984
Fribourg	8,8	6,4	5,7
Vaud	8,1	5,4	4,3
Valais	6,5	6,1	5,2
Neuchâtel	3,0	0,3	3,4
Genève	8,7	5,9	5,7
Jura	6,1	1,2	6,2
Moyenne suisse	7,4	4,6	4,2

On observe l'excellent résultat de Genève-prospère, mais aussi de Fribourg-en-rattrapage. La lente remontée de Neuchâtel et, plus décisive, celle du Jura, quand bien même le chômage demeure élevé dans ces deux cantons (Jura 2,9%, Neuchâtel 2,8%, moyenne suisse 1,1%).

DISPARITÉ

Même si la carte suisse ne montre pas de distorsions dramatiques, elle révèle l'inégalité des efforts. Alors que des cantons peinent pour surmonter la crise conjoncturelle, d'autres ont jugé plus commode de jouer, tout en exploitant le sérieux de la Suisse et la valeur de sa monnaie, les casseurs internationaux d'impôts, usant et abusant des possibilités qu'offre le fédéralisme suisse.

On observe donc toute la gamme: des plus industriels aux plus parasites.

A. G.

¹ La Vie économique, décembre 1985.

A l'affût des aberrations

Encore l'énergie. Une véritable obsession, direz-vous. Eh bien oui, mais une obsession dont nous sommes persuadés à DP qu'elle est justifiée. Non pas celle des producteurs, préoccupés d'abord d'accroître leur part du marché, de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement pour répondre à une demande «naturellement» en hausse. Mais la conviction que l'avenir appartient aux sociétés qui sauront minimiser leur consommation en utilisant des techniques économes en énergie.

Pourtant les alertes de 1973 et 1979 ne semblent pas avoir suscité aujourd'hui encore les mesures nécessaires d'adaptation. Pour preuve les aberrations énergétiques que découvrent chaque jour les spécialistes dans les entreprises, les immeubles commerciaux et d'habitation, dont certains sont flambant neufs.

«Enerplan», un bureau d'ingénieurs de Lucerne (avec filiales romandes à Lausanne et à Genève) vit même de ces aberrations. Sa spécialité: l'analyse fine des installations énergétiques en vue d'abord d'en améliorer la gestion et, éventuellement, d'y apporter des modifications.

Mais «Enerplan» ne pousse pas à la dépense, pour la simple raison qu'il ne vend pas d'appareils ou de matériaux ni ne se fait rétribuer au prorata du volume d'investissement engendré par ses conseils. Les contrats qu'il propose fixent les honoraires en fonction du temps d'analyse ou des économies réalisées: l'équivalent de la valeur de l'énergie économisée durant une année; la plupart des mesures proposées sont amorties en un ou deux ans.

Dans le domaine des économies d'énergie, agir coûte moins cher que de ne rien faire. A terme du

moins. Encore faut-il que les bénéficiaires potentiels soient conscients de disposer d'un gisement d'économies. Pour vaincre les réticences — crainte d'un investissement non rentable, manque de disponibilités financières — «Enerplan» propose maintenant un troisième type de contrat: il finance lui-même les équipements nécessaires au programme d'économie et les remet gratuitement au client cinq ans après leur mise en service; le remboursement est effectué durant cette période par ponction sur la valeur des économies réalisées, une partie du gain étant ristournée au client. Ainsi des deux côtés on a intérêt à faire au mieux; sans bourse délier et sans investissement initial, le consommateur réduit sa consommation et ses dépenses énergétiques.

Selon Andreas Wyss, chargé par l'Office fédéral de l'énergie d'organiser des services de conseil en matière énergétique, on pourrait économiser chaque année en Suisse deux millions de tonnes de mazout, soit le tiers de la consommation actuelle. Deux millions de tonnes qui sont gaspillées parce que les bâtiments et leurs installations sont mal conçus — Enerplan a découvert une entreprise dont le dimensionnement du chauffage permettait de chauffer normalement les locaux par une température extérieure de -130 degrés; elle a permis à une société d'assurances d'épargner 250 000 litres de mazout par an en libérant le système de recyclage de l'installation de ventilation, obturé lors de la pose — et les installations mal réglées et mal gérées.

EXOTISME...

Un groupement de jeunes se nommant «Le Cactus bleu» veut participer aux prochaines élections bernoises en ville de Berne.

Amaigrissement pour 4 milliards

Beat Kappeler, secrétaire de l'Union syndicale, a recensé l'ensemble des revendications qui tendent à alléger la fiscalité fédérale. Alors qu'aucune ne concerne vraiment les revenus modestes, il arrive au chiffre fantastique de quatre milliards, qui déséquilibrerait totalement la Confédération.

Récapitulons avec lui.

Revendications	en mio de fr.
— Troisième pilier (favorisant particulièrement l'épargne des hauts revenus et des indépendants). Sur ce point, il ne s'agit pas d'une perspective. La décision est prise	300
— Initiative radicale sur l'imposition de la famille (effet particulièrement sensible à partir de 70 000 francs de revenus)	500
— Suppression de la taxe occulte de l'ICHA qui favoriserait les industries d'exportation, dans la mesure où elles investissent	1300
— Revendication des banques: suppression du droit de timbre sur les transactions avec l'étranger; suppression ou réduction du timbre d'émission; exonération de l'ICHA pour le marché de l'or; déduction d'un dividende de 4% du bénéfice imposable pour éviter la prétendue double imposition des SA; estimation du tout	2000

Quatre milliards, c'est le désirable projeté par la bourgeoisie helvétique. La moitié serait déjà insupportable pour l'équilibre fédéral! On ne pousse donc pas l'impudeur jusqu'à faire l'addition. Voilà qui est fait.

A. G.

Palmarès: Suisse libéralissime

Tandis que l'éditorialiste de la Gazette de Lausanne (20.2.86) dissertait gravement sur «l'illusion libérale» — de l'autre côté du Jura s'entend bien — la Suisse se retrouve championne mondiale du libéralisme, selon un classement établi par la revue L'Expansion (24.6./6.2.86), qui range également les Etats-Unis et le Japon dans le peloton de tête. A l'autre extrême, on trouve les régimes «inter-

ventionnistes et rigides» de l'Italie, de la France et de la Suède. Quelque part entre l'économie de marché à l'helvétique et la démocratie économique version suédoise, on trouve l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique. Il vaut la peine de voir selon quels critères ce palmarès, en lui-même peu surprenant, a été décerné.

Pour comparer les dix pays étudiés, Gérard Moatti a utilisé 19 indicateurs, regroupés en sept batteries et pondérés selon leur importance (de 1 à 4 points selon le «degré de libéralisme»). Le total des points donne la note globale de chaque pays, qui peut atteindre un maximum de 40. La Suisse arrive en tête avec 36 points, suivie des USA (33) et du Japon (32). Notre pays perd 4 points, et aurait donc des progrès à faire sur la voie du libéralisme, respectivement aux chapitres de l'Etat-percepteur, de l'Etat-monopole, de l'échelle des salaires et des achats à l'étranger.

LA PART DE L'ÉTAT...

Les trois premiers critères se rapportent à la **part de l'Etat** (réduite au minimum selon l'idéal libéral) dans l'économie, en sa double qualité de percepteur et de redistributeur. Selon les données des comptes nationaux, les prélèvements obligatoires varient en proportion du produit intérieur brut, de 27,7% au Japon à 50,6% en Suède. Avec une ponction de 32,2%, la Suisse se trouve en troisième position, loin devant sa suivante «immédiate», l'Allemagne fédérale (37,3%). A noter que les transferts sociaux ne représentent en Suisse que

14,1% des revenus des ménages, soit deux fois moins qu'en France ou aux Pays-Bas.

L'**Etat-patron** joue un rôle tout à fait mineur en Suisse: les fonctionnaires représentent tout juste un dixième de la main-d'œuvre totale et les employés des entreprises publiques 2%. Ces proportions recoupent assez exactement les effectifs donnés par Blümle et Imboden, dans un article où ils voulaient pourtant démontrer la sous-estimation du secteur public dans les comptes nationaux! (NZZ 24.4.85).

La Suisse perd un point au chapitre des monopoles; elle en compte en effet cinq sur les huit secteurs considérés: radio, télévision, chemins de fer, postes, télécommunications, gaz, électricité, système de santé. Tous les autres pays européens en ont autant que la Suisse, alors que les Etats-Unis ne connaissent pas l'institution du monopole de la puissance publique; le Japon n'en compte plus que deux (chemins de fer et postes), depuis la privatisation des télécommunications effectuée récemment, comme en Grande-Bretagne.

Quant à l'**Etat tutélaire**, il se distingue en Suisse par sa modestie: les subventions représentent moins de 1,5% du produit intérieur brut, soit une

proportion double des USA, mais moitié de la France et 3,7 fois inférieure à la Suède. Au moment de l'enquête, seules la France, l'Italie et la Suède connaissaient un contrôle des prix.

... ET LES AUTRES CRITÈRES

Quant aux dispositions relatives aux **salaires**, elles révèlent une flexibilité qui vaut 3 points sur 4 à la Suisse: taux de chômage de 3 (Suède) à 13 fois (Benelux) inférieur aux autres pays, progression moyenne des salaires réels entre 1980 et 1984, mais dispersion jugée plutôt faible (de 16,5) des rémunérations par branche industrielle — alors que les échelles sont deux fois plus étalées aux Etats-Unis et au Japon où les négociations salariales ne conduisent pas à cette uniformisation du travail jugée «peu incitative à la mobilité». Côté flexibilité de l'emploi, la Suisse fait 5 sur 5 grâce à son régime ultrasouple en matière de licenciements, à la modicité des cotisations sociales à la charge des employeurs, et à l'effectif «NS» (non significatif) des chômeurs de plus d'un an en proportion de la population active.

Doutant eux-mêmes de la valeur des deux indicateurs relatifs à la place des **marchés financiers** dans l'économie nationale, les enquêteurs de *L'Expansion* leur donnent un nombre restreint de points (4), que la Suisse réalise pleinement, surtout grâce à la part relativement mineure du secteur public dans les émissions d'obligations.

Quant au degré d'**ouverture extérieure**, il se mesure d'abord à l'absence d'obstacles aux importations. La Suisse, qui mène traditionnellement une politique économique extérieure libérale, récolte 3 points sur 3 au chapitre des importations de produits manufacturés, en proportion du produit intérieur brut pour une année de référence (1984 en l'occurrence), mais ne fait que 2 points sur 3 quand on mesure la progression de la valeur de ses achats

à l'étranger entre 1975 et 1984; cette «pénalisation» résulte évidemment du choix de l'année de départ, et du fait que, le niveau de nos importations ayant toujours été élevé, il n'a pu progresser aussi fortement ces dix dernières années qu'aux Pays-Bas (+7,8) ou en Belgique (+12,3). Seules la France, l'Italie, la Suède et la Belgique connaissent un contrôle des changes. Les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la Suisse et la Belgique se distinguent par une relative absence d'obstacles aux investissements étrangers.

L'ÉTAT MINIMUM

Sans vouloir chicaner sur le palmarès, encore moins sur les indicateurs ou leur pondération, on doit constater le caractère évidemment approximatif d'un tel classement. En tout cas, il convient de ne pas prendre les chiffres cités trop au sérieux; car la variété des sources nationales exploitées par l'OCDE d'abord, et par *L'Expansion* ensuite, interdit toute comparaison étroite. On peut à la rigueur, de cette réunion de chiffres plus exacts que justes, tirer une vue générale du paysage économique occidental.

A ce niveau, l'image restituée par le palmarès présenté correspond sans doute bien à une réalité: celle de trois pays, Suisse en tête, USA et Japon juste derrière, où l'Etat se mêle à peine d'économie, tout juste à titre subsidiaire et si possible temporairement. Ce qui ne signifie pas que l'économie de marché y fonctionne vraiment; car si les collectifs se tiennent à l'écart, d'autres viennent troubler le jeu de la libre concurrence. On connaît les véritables interventionnistes en Suisse: ces cartels et organisations analogues, ces entreprises dominantes et autres monopoles, de droit privé plus souvent que public, qui réglementent leurs marchés respectifs plus fermement que les normes législatives les plus rigides.

De cela, le palmarès du libéralisme ne tient évidemment pas le moindre compte. Parce que pour *L'Expansion* — comme pour tous les néo-machins — le système libéral c'est surtout, c'est seulement l'Etat minimum cher à Guy Sorman; et en aucun cas la concurrence ou la transparence maximale. Tant pis pour les économistes classiques et tous leurs schémas figurant la mécanique bien huilée de l'offre et de la demande.

Y. J.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Quelques journaux gratuits importants distribués à tous les ménages ont constitué un groupement; leur objectif est de se distinguer des simples feuilles d'annonces gratuites

— par un contenu rédactionnel important (au moins 25%),

— par une nette séparation entre articles rédactionnels et annonces publicitaires ou textes de relations publiques,

— par un contrôle du tirage sérieux.

Participent à cette entente, entre autres, *ZüriWoche*, *Biel-Bienne*, *Genève Home Informations*, *Berner Bär*.

* * *

Media Trend Journal (1/86) publie des notes de Gottlieb F. Höppli, spécialiste des médias de la NZZ. Elles portent sur une cinquantaine de Suisses qui jouent un rôle important sur notre scène médiatique nationale. Seuls deux Latins sont cités: la combative Geneviève Aubry («aus dem Südjura») et le socialiste Dario Robbiani. Analyse à la zurichoise ou reflet d'une triste réalité?

ATLAS

Coup d'œil sur les régions

Cent treize fois la Suisse en noir et blanc. C'est l'*Atlas structurel de la Suisse*: tout sur la géographie physique, l'agriculture, la population, le travail, l'économie, l'habitat, les élections et votations et bien d'autres choses encore.*

Le Programme national de recherche «Problèmes régionaux en Suisse» a suscité une centaine de projets dont les résultats sont à l'origine de cet atlas. Pour la première fois on dispose d'une représentation thématique des modèles régionaux et canto-

naux qui décrit les différences et les similitudes structurelles des différentes parties du pays.

Il s'agit donc d'un recueil de cartes commentées qui montrent les variations à travers le territoire de toute une série de sujets. D'un coup d'œil on perçoit l'importance d'un phénomène dans 106 régions — c'est la carte principale — dans 26 cantons et dans les 16 bassins d'emploi du pays — ce sont les cartes secondaires — et ce pour 113 sujets différents. Plus la surface est foncée et plus le phénomène est important. Facile. Et fascinant. Une mine, à parcourir pour le plaisir de la découverte, à reprendre pour l'intérêt de la comparaison, pour la recherche de corrélations. Deux transparents annexés permettent, par application sur les cartes

muettes, d'identifier instantanément la région et le canton.

Savez-vous par exemple que Genève détient la palme pour la proportion des terres cultivées par rapport à la surface cultivable, et aussi pour la proportion des fonctionnaires pour cent emplois? Que la région de Davos est en tête pour les lits d'hôpitaux? Que la région de Brigue dispose du plus fort tirage hebdomadaire de journaux par ménage? Quant à la cyrrhose du foie elle sévit surtout dans le Val de Travers alors que les habitants du Goms n'ont guère de risque d'y succomber. Enfin la Berne fédérale connaît l'un des *plus bas taux de mortalité du pays*; à vous de conclure.

* *Atlas structurel de la Suisse*, Editions Ex Libris, Fr. 29.50.

La démocratie se muscle

Il s'appelle RIPOL, de son prénom. Il est né le 16 décembre 1985, fils de feu KIS, petit frère de Moniteur suisse de police. Il a été mis au monde par le Conseil fédéral qui a fait connaître le malheureux événement par une ordonnance (Recueil officiel, 1986, II, p. 7).

Son nom est Recherches informatisées de police selon le titre, Recherches informatisées de personnes et d'objets selon l'art. 1^{er}. C'est un système de collection de données géré par l'Office fédéral de police à l'intention des autorités fédérales, des douanes et des polices cantonales. RIPOL complète le Moniteur suisse de police (journal confidentiel contenant la liste des personnes recherchées pour tout ou rien), son «grand frère».

Il n'est pas exclu que tous ces fichages puissent avoir une utilité. Mais il ne l'est pas non plus qu'ils soient, à terme, extraordinairement dangereux, qu'ils deviennent incontrôlables. Il s'agit donc d'un sujet autour duquel, dans un pays où l'on ne saurait faire un discours de cantine sans se référer à l'«Etat de droit», un vaste débat démocratique aurait dû se dérouler.

On n'a rien vu de tel. Il semble que le Conseil fédéral ait refusé de confier au Parlement le soin de légiférer. De nombreux juristes de la couronne avaient pourtant préconisé cette voie. Ceux de l'Office fédéral de la police l'ont emporté: on ne mêlera pas les citoyens à cette affaire. Il en résulte un système qui présente la double caractéristique d'être inconstitutionnel et illégal.

Inconstitutionnels, RIPOL et Moniteur le sont parce que par eux, la Confédération accomplit une

tâche qu'elle tire d'une sorte de contrat avec les cantons, celle de police (maintien de l'ordre, police judiciaire, etc.). Or, on ne peut, dans notre système fédéraliste, donner des compétences à la Confédération par contrat. Il faut un vote du peuple et des cantons. Ils le sont aussi, inconstitutionnels, parce que les cantons ont négocié avec la Confédération sans avoir demandé l'avis de leur Grand Conseil. Les droits politiques des citoyens, privés ainsi de la possibilité de demander un référendum, sont violés.

L'illégalité de Moniteur est peu évidente, à la suite d'un tour de passe-passe, mais bien réelle. Sa base légale serait un Arrêté fédéral de 1903, qui a été abrogé à deux reprises au moins (lois sur les recueils systématiques) par le Parlement, mais que la Chancellerie fédérale a subrepticement réintroduit dans le recueil systématique en 1983. Cet Arrêté fédéral est nul; la Chancellerie n'a pas de compétence législative. Pour RIPOL, l'illégalité saute aux yeux. Aucune loi ne traite du sujet (l'art. 352 du Code pénal a un autre but). Le Conseil fédéral, dans le préambule de son ordonnance, ne se réfère d'ailleurs qu'au Conseil fédéral.

Le body-building est vraiment à la mode en Suisse. Même la démocratie se muscle. **Philippe Bois**

Recrutées avec le sourire

Mois après mois, *Femmes suisses* (adresse utile: Case postale 323 - 1227 Carouge) nous rappelle que l'égalité hommes/femmes n'est pas encore acquise. Dans son dernier numéro, sous la rubrique «Le sottisier», on peut lire: «Les PTT recrutent. Filles et garçons, tout le monde est bienvenu. Mais avec des nuances: les filles sont invitées à devenir assistante d'exploitation («une profession où l'on ne s'ennuie pas», et pour laquelle, est-il précisé dans le dépliant de la propagande, *une* année de formation est prévue); les garçons, eux, choisiront la profession de secrétaire d'exploitation (qui «offre beaucoup de possibilités» et pour laquelle deux ans de formation sont prévus). Mais ce sont surtout les qualités requises pour l'une et l'autre professions qui sont différentes...»

En effet, les PTT attendent, côté féminin, une personne «honnête, consciencieuse, discrète et aimable»; côté masculin, elle aura une «aptitude physique» et un «caractère répondant aux exigences du service postal».

Alors, les filles, toutes ensembles, sourions... mais discrètement!

«L'invité de DP», pourquoi?

Avec cette contribution de Philippe Bois, professeur de droit aux universités de Neuchâtel et de Genève, nous inaugurons une nouvelle rubrique: l'invité de DP.

Tous les quinze jours, un invité exprimera son point de vue sur un thème d'actualité ou développera une idée qui lui tient à cœur. Avec Ph. Bois, Claude Raffestin, géographe, Laurent

Rebeaud, journaliste, et Peter Tschopp, économiste, ont accepté cette collaboration. Mais la liste n'est pas close.

Est-ce à dire que DP se transforme en boîte à lettres? Non. En prenant cette initiative le comité de rédaction souhaite diversifier les contributions de la petite équipe qui, semaine après semaine, fait vivre le journal; et animer le débat d'idées qui, en Suisse romande particulièrement, se révèle singulièrement pauvre. Donc, non pas des invités-alibis mais des invités pour susciter le débat.

Un homme engagé

Mort de Sven Stelling-Michaud.

J'évoque le petit homme, je dirais: «einsteinien», en ce sens que chez lui, la matière était presque entièrement convertie en énergie, que le corps n'était vraiment que le support de l'esprit, de l'intelligence — «Je suis un Viking», aimait-il à répéter, faisant allusion à ses origines danoises et à sa résistance qui paraissait à toute épreuve; incroyablement *passionné*, c'est-à-dire émotif-actif-secondaire — et en même temps *colérique*, c'est-à-dire émotif-actif-primaire (je ne sais pas si les deux peuvent se combiner, si je ne verse pas dans la tératologie — lui, dans tous les cas, y parvenait, combinant les entreprises de longue haleine et les élans de l'impulsion la plus spontanée!).

J'évoque une balade qui nous avait menés à *Bourgoin*, à une quarantaine de kilomètres de Lyon (G., lui et sa compagne de toujours, Janine Buenzod, l'auteur d'une énorme thèse sur Gobineau — ou si l'on préfère Janine Marat, la romancière de *Un Beau Monstre* et de *Le Mage*), par le palais du facteur Cheval (car il s'intéressait à l'art «brut») et par La Côte-Saint-André, lieu de naissance de Berlioz (car il s'intéressait à la musique romantique)... Moi me trouvant à Bourgoin pour la deuxième ou troisième fois, et Bourgoin, vraiment, ne présente aucun intérêt, ni architectural, ni pittoresque, mais c'est là qu'en 1766, Rousseau, retour d'Angleterre, entreprend d'écrire la deuxième partie des *Confessions*.

Et les deux premières fois, en vain, j'avais tenté de parvenir jusqu'à la ferme de Monquin (m'étant adressé au poste de la Gendarmerie nationale ou au Bureau de développement), où Jean-Jacques passe dix-huit mois et rédige les livres 6 à 12 de son autobiographie. Et lui, avec cet extraordinaire entre-

gent qui était le sien, abordant dans la rue, sous nos regards incrédules, un premier passant, puis un deuxième, puis un troisième; entrant dans une Maison de la Presse, dans une boulangerie, dans une épicerie, et finissant par trouver: «Mais oui! Mais bien sûr! Vous prenez la départementale...» Parvenant à Monquin — si l'expression «en rase campagne» a quelque sens, c'est bien là: à perte de vue, des champs labourés ou en jachère, des chemins de terre que le promeneur solitaire a dû parcourir au crépuscule...

Et j'évoque aussi ce séjour en Engadine, à la Villa Larret, au-dessus de Sils-Maria — Nietzsche, mais aussi le Grand Maître Kortschnoi venu disputer le championnat suisse des échecs. Mais aussi un lieu près de la frontière autrichienne, qu'il avait désiré visiter à cause de je ne sais quel voyageur qui avait passé par là et sur lequel il préparait un livre. Mais aussi un autre livre, sur les premiers paysagistes hollandais venus en Suisse au XVII^e siècle à travers les cluses du Jura — qu'il arpentaient au retour de Dornach, où nous étions aller voir une représentation du *Faust* de Goethe, au Goetheanum de

Rudolf Steiner. Car sa curiosité était universelle, son ouverture à autrui infinie. Ce qui fait qu'il a publié sa thèse sur *Saint-Saphorin et la politique de la Suisse pendant la Guerre de Succession d'Espagne* (460 p.) et vers la même époque éditait la revue *Les Cahiers romands*, qui firent paraître entre autres *Vol à Voiles* de Cendrars et *Le Paysan du Danube* de Rougemont — sans compter l'édition originale de la *Civilisation de Saint-Gall*, de Charles-Albert Cingria, ce qui lui valut toute une correspondance avec l'auteur (*L'Age d'Homme*, 1980).

Et puis, entraînant dans son sillage Janine Buenzod, ou entraîné par elle — impossible de savoir, et dans tous les cas, impossible de les dissocier l'un de l'autre — c'était un homme *engagé*, phénomène assez rare chez les universitaires de chez nous: membre actif de la Ligue des Droits de l'Homme et du Mouvement de soutien à la Grèce démocratique.

C'est un homme qui va me manquer — qui va nous manquer — et il y en a malheureusement de plus en plus...

J. C.

«ÉPARGNE 3»

Le fisc et la grâce

Comment économiser des impôts avec «Epar-gne 3»? Une question à laquelle les banques nous apportent une réponse — depuis plusieurs semaines déjà — sous forme d'un exemple «basé sur les lois fiscales actuellement en vigueur». Un exemple étudié pour que nous puissions nous identifier au contribuable dont il est question. Pour le Crédit Foncier Vaudois, comme pour la Banque de l'Etat de Fribourg, ce contribuable a son domicile fiscal dans le chef-lieu et bénéficie d'un revenu fiscal

de 50 000 francs. Dans les deux cas il est marié, sans enfant. Jusque-là, Vaudois et Fribourgeois se ressemblent.

Petite différence pourtant: le contribuable économisera Fr. 696.75 en pays vaudois et Fr. 702.65 dans le canton de Fribourg. Pourquoi cette différence? Une erreur de calcul? A y regarder de plus près, la réponse se trouve peut-être dans l'information donnée par ces deux banques. La première précise que le contribuable est «protestant» et la seconde qu'il est «catholique et que son épouse ne travaille pas». Ce que la publicité ne nous dit pas, c'est si un catholique bénéficiera aussi de ces Fr. 5.90 supplémentaires s'il pratique l'«Epar-gne 3» sur sol vaudois!

Culture et informatique

Les attitudes face à l'informatique diffèrent fortement d'un pays à l'autre. On le soupçonnait déjà; une enquête, dont la NZZ a publié les conclusions dans son numéro du 18 décembre, nous en donne confirmation. Les résultats sont assez surprenants. Ainsi, l'Allemagne est le pays européen où l'on trouve le moins d'intérêt et le plus de résistance face aux nouvelles technologies de l'information alors que la France connaît exactement la situation inverse.

Dans la classe d'âge 25-35 ans, 51 % des Allemands se considèrent dépourvus de toute expérience en informatique contre seulement 25 % des Français. Seuls 51 % des cadres allemands sont intéressés par l'usage de l'ordinateur contre 85 % en France. Encore plus intéressant: 60% des Français se montrent disposés à recevoir une formation complé-

mentaire en informatique; en Allemagne, ils ne sont que 37%.

Les auteurs de cette étude expliquent ces résultats par un sentiment d'insécurité régnant en Allemagne face aux nouvelles technologies, alors que le gouvernement français manifeste une attitude beaucoup plus ouverte et dynamique.

Ces commentaires nous semblent un peu courts. Comme le suggère la NZZ, il serait intéressant s'examiner si l'on retrouve les mêmes différences entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. A notre avis, c'est probablement le cas: pas nécessairement le fait du hasard si les Romands ont fait œuvre de pionnier en matière d'enseignement de l'informatique et si le seul micro-ordinateur conçu et fabriqué en Suisse, le «Smaky», est une création romande. Ne faut-il pas chercher une explication plus profonde, tenant à des orientations culturelles propres au monde francophone, qui rendraient plus aisée l'adoption de l'outil informatique?

Avouons que pour l'instant nous n'avons pas de réponse à proposer.

J. G.

EN BREF

L'Association cantonale bernoise des associations de locataires a été constituée en 1984 pour coordonner, sur le plan cantonal, l'activité des sections locales. Elle en réunit actuellement huit: district d'Aarberg, Berne, Bienne, district de Fraubrunner, Interlaken-Oberhasli, district de Seftigen, Spiez et Thoune.

* * *

La Société suisse des hôteliers et la Société suisse du crédit hôtelier ont adressé une requête au Département fédéral de l'économie publique pour une augmentation des subsides fédéraux.

Qui prétendait que l'Etat ne devait pas se mêler de jouer les chefs d'entreprise ou les banquiers au moment du vote pour le projet de garantie des risques à l'innovation?

LUXEMBOURG

Emergence d'une langue nationale

Poursuivons notre périple sur la frontière des langues (DP 805 et 807) pour voir flotter le drapeau du Luxembourg au sommet de la francophonie à Versailles. Quelques jours plus tôt, les Français pouvaient lire une phrase en luxembourgeois dans une annonce publicitaire. Il n'y a pas contradiction.

Le Grand Duché du Luxembourg compte trois langues nationales: le français, l'allemand et le luxembourgeois que d'aucuns considèrent comme un patois, mais qui est déjà peut-être une langue. Ces trois langues sont inégalement représentées dans

les médias et la vie politique et sociale, mais un nombre toujours plus élevé de Luxembourgeois donnent la préférence à leur langue. Une minorité cherche toutefois à faire revivre le «platt» lorrain (appelé aussi francique); il s'agit semble-t-il essentiellement d'une forme de contestation politique frontalière.

Paru en 1829, dix ans avant l'indépendance nationale, le premier ouvrage écrit en luxembourgeois porte la signature d'Anton Meyer. Suit l'édition de glossaires et dictionnaires. En 1924/25, une société d'études linguistiques se constitue et devient, dix ans plus tard, une section de l'Institut grand ducal. La guerre et l'occupation allemande de 1940 à 1945 renforcent la volonté d'indépendance politique et par conséquent l'importance de la langue nationale. D'où la parution d'un dictionnaire luxembourgeois en cinq volumes entre les années 1950 à 1977. L'accroissement des relations internationales, l'arrivée massive de travailleurs étrangers (un quart de la population est d'origine étrangère) provoquent la publication de dictionnaires luxembourgeois-allemand, -français, -anglais et -portugais.

Cette mutation d'un patois en une langue, dans un pays plus petit que la Suisse, doit retenir notre attention, même si les conditions ne sont pas comparables. Le rôle joué par le français, l'allemand, l'anglais reste important. L'émergence du luxembourgeois, seule langue locale, démontre pourtant qu'il se passe quelque chose sur le plan linguistique dans ce pays.

C. F. P.

Documentation consultée:
Dossier «National identité», in Forum N° 58 (25.9.82).
Georges Als, «Le Luxembourg, situation politique, économique et sociale», Documentation française, Paris, 1982.

Hans Rinnen, «Luxemburgische Wörterbücher und Wortsammlungen in Lätzebuenger Almanach 85», pp. 230-234, Editions Guy Binsfeld, Luxembourg.